



Unihockey Club Yverdon  
1400 Yverdon-les-Bains

[info@ucy.ch](mailto:info@ucy.ch)

[www.ucy.ch](http://www.ucy.ch)

## **«Unihockey Club Yverdon»**

**Concept de protection pour les entraînements et  
compétitions dès le 08.12.2021**

Version : **06.12.2021**

Auteur : Kevin Zutter / Claude Biolley

## **Conditions cadres**

Selon les directives de la Confédération, les règles suivantes s'appliquent dès le 06.12.2021 :

### **Certificat COVID (vacciné/e, guéri/e, testé/e)**

Une obligation de certificat s'applique pour les manifestations à l'intérieur (manifestations sportives, événements de club).

- L'obligation de certificat est valable pour les personnes âgées de 16 ans ou plus.
- Les enfants et jeunes de moins de 16 ans sont exemptés de l'obligation de certificat.
- Les associations (clubs, organisateurs d'un événement) ont pour mission de vérifier les certificats COVID de tous les visiteurs.
- Afin de vérifier la validité et l'authenticité du certificat COVID, l'application « Covid Certificate Check » est disponible gratuitement.
- Pour les personnes de plus de 16 ans, l'accès peut être limité aux détenteurs d'un certificat de vaccination ou de guérison (règle de la 2G). Cette règle ne s'applique toutefois pas aux joueurs/joueuses, membres du staff, aux arbitres et aux observateurs ainsi qu'au secrétariat de match. Pour cela, une zone séparée et distincte (3G) est nécessaire.

## **Les principes suivants doivent être strictement respectés pour les entraînements et les compétitions :**

### **1. Pas de symptômes à l'entraînement et au match**

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux entraînements et aux compétitions. Elles restent à la maison, respectivement vont se faire tester.

### **2. Port du masque et distances**

Pour toutes les personnes présentes à partir de 12 ans, le port du masque est obligatoire. En dehors du terrain et de la zone de changements, cette obligation s'applique également aux sportifs.

Il faut continuer à se passer des poignées de mains ou des « high-five ».

### **3. Se laver les mains soigneusement**

Se laver les mains est un élément crucial de l'hygiène. En vous lavant soigneusement les mains avec du savon avant et après l'entraînement, vous vous protégez vous-même et votre entourage.

#### 4. Tenir des listes de présence

Afin de faciliter le traçage des contacts, le club tient une liste des présences pour tous les entraînements (à l'intérieur comme à l'extérieur). La personne qui donne l'entraînement est responsable de tenir une liste complète et correcte de cette liste, afin qu'elle puisse être mise à disposition à la personne responsable du plan coronavirus dans la forme convenue (cf. point 5). Les clubs sont libres à définir en quelle forme (par exemple : Doodle, Excel, applications) la liste de présences est établie.

#### 5. Désigner une personne responsable au sein du club

Chaque organisation qui offre des entraînements est tenue déterminer une personne responsable du plan coronavirus. Cette personne est chargée de veiller à ce que les règlements soient respectés. Dans notre club, il s'agit de *Zutter Kevin & Biolley Claude*. **Si vous avez des questions, veuillez le/la contacter directement** (Tél. +41 078 633 81 94 ou [kevin.zutter@ucy.ch](mailto:kevin.zutter@ucy.ch) ou Tél. +41 79 209 73 99 ou [claud.biolley@ucy.ch](mailto:claud.biolley@ucy.ch)).

#### 6. Autres dispositions spécifiques de l'organisateur

- Règle de la 2G + masque obligatoire pour tous dans la salle.
- Masque obligatoire pour les enfants de 12 à 16 ans.  
**==> Journées du 18 et 19 décembre:**
- Une liste d'équipe avec le staff et les coordonnées de chacun doit être fournie pour toutes les équipes. Cette liste, signée par l'entraîneur-e- sera à remettre à la table de contrôle à l'entrée de la salle.
- Chaque personne (joueurs/joueuses compris(es) et arbitres) entrant dans la salle sera munie d'un bracelet afin de sortir et d'entrer à nouveau dans la salle....
- Règle de la 3G (vaccinés ou guéris ou testés) + masque pour tous
- Dès 12 ans, masque obligatoire dès l'entrée dans le bâtiment
- Consommation assise à la buvette; consommation interdite sur les gradins

Yverdon-les-Bains, le 14 décembre 2021

Comité du club UC Yverdon